



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Le-Temps-quotidien-de-Suisse-Romande>

# Le Temps, quotidien de Suisse Romande

- Les médias - Médias d'autres pays - En Suisse -



Date de mise en ligne : vendredi 8 février 2002

## **Description :**

(Très) brève présentation - Transformations récentes - Une taxe sur les fautes d'orthographe

---

**Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés**

---

## (Très) brève présentation - Transformations récentes - Une taxe sur les fautes d'orthographe.

### (Très ) brève présentation

Quotidien né de la fusion, en 1998, du "*Nouveau Quotidien*", du "*Journal de Genève* et de la *Gazette de Lausanne*", *Le Temps* diffuse à 100000 exemplaires environ. Premier quotidien de Suisse romande, *Le Temps* se présente comme un organe d'information d'envergure internationale et une plate-forme de débat pour l'avenir du "modèle suisse".

[Site web](#)

*Le Monde S.A* pris une participation de 20 % dans le capital du journal.

### Transformations récentes

En raison des "difficultés économiques que traverse l'ensemble de la presse" ; c'est-à-dire de "cette chute des revenus publicitaires, qui forment, comme pour la plupart de ses confrères, une part écrasante de ses ressources" - comme le dit ingénument la rédaction en chef du quotidien - *Le Temps* a pris successivement une série de mesures :

- ▶ Suppression en novembre 2001 de 10,3 postes de travail sur les 153 que compte l'entreprise, soit une diminution de 6,8% de l'effectif, par le biais de licenciements ou de réductions du temps de travail ;
- ▶ Suppression de deux suppléments dès le début de 2002 : le magazine du samedi "Le Temps de vivre" et le supplément "Sciences & Multimédia" du mardi, dont les matières seront réintégrées dans le corps du journal quotidien. Les trois autres suppléments sont maintenus : l'agenda hebdomadaire culturel "Sortir" du jeudi, le "Samedi culturel" et le "Télétemps" paraissant le samedi.
- ▶ Réorganisation de certaines rubriques : " La rubrique *Economie et Finance* voit ainsi augmenter sa dotation rédactionnelle, pour rendre compte de manière plus exhaustive de l'actualité dans un domaine où notre journal compte encore développer ses efforts. La rubrique *International* bénéficie également d'un espace élargi, avec le concours de notre réseau de correspondants et l'appui des journalistes du *Monde*, qui est récemment entré dans notre capital."

Le "Style du *Temps*" se rapprocherait-il du "Style du *Monde*" ?

Source : "A nos lecteurs" (lien périmé), par la rédaction en chef, Jeudi 3 janvier 2002

### Une taxe sur les fautes d'orthographe

*Le Monde* - sur la foi d'une dépêche de l'AFP - nous apprend ceci (février 2002) :

« La rédaction en chef du quotidien helvétique a décidé de taxer, pendant le mois de février, 5 francs suisses (3,40 euros) chaque faute d'orthographe (...) effectuée par les rédacteurs. Cette mesure a été critiquée par une partie des journalistes qui ont tenu lundi [4 février] une assemblée générale. »

Mais la direction « envisage d'utiliser les fonds recueillis pour financer une "action festive" encore à imaginer »

*Le Monde* se prive de tout commentaire sur les nouvelles méthodes de *management* à l'oeuvre au sein du quotidien dont il est actionnaire à hauteur de 20 %.

Pour connaître la version publique du *Temps* lui-même, il faut se reporter à un article paru sous la signature de Jean-Jacques Roth et sous le titre « Au *Temps*, la faute coûte cinq francs ». (*Le Temps*, mardi 5 février 2002). On peut y lire notamment cet exposé des motifs :

« On parle surtout des gaffes terribles, celles qui violentent le regard ou qui affectent la crédibilité d'un article, et qui nous plongent dans le rouge de la confusion, le matin, lorsque nous procédons à la critique collective du numéro fraîchement imprimé. C'est un problème lancinant, et vous êtes, exigeants lecteurs, nombreux à nous manifester votre irritation. La rédaction n'est pas plus heureuse de ces bévues qui accablent sa conscience. Notre service de correction, soumis en dernière ligne aux impondérables des copies tardives, ne peut à lui seul terrasser tous les démons. D'innombrables discussions nous ont accaparés, toutes sortes d'incantations ont été proférées, sans amélioration notable. D'où ce test, destiné à provoquer une prise de conscience énergique de nos propres manquements. »

En toute objectivité, Jean-Jacques Roth poursuit :

« Certains, dans la rédaction, s'énervent de cette "mesure sommaire, autoritaire, flicarde et somme toute scolaire", selon les termes du président de notre société des rédacteurs et du personnel, d'autres en sourient, chacun redoute le couperet d'une punition qui menace moins ses finances que sa réputation. L'affaire fait évidemment beaucoup causer, deux thèmes sensibles étant d'un coup conjugués : l'orthographe et la police. Et de nombreuses interrogations demeurent : que fera-t-on de l'argent ? La menace aura-t-elle l'efficacité préventive que la direction du journal en attend ? Ou provoquera-t-elle des effets pervers insoupçonnés au sein d'une équipe rongée par la crainte ? Pour l'instant, nous ne disposons que d'une information vérifiée : notre cochonnet ne s'est guère rempli. La question va donc sans doute se poser : faudra-t-il faire payer la rédaction en chef lorsqu'elle se montrera incapable de déceler les fautes qu'elle prétend sanctionner ? »